



UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR Sciences sociales
Département de Géographie



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

Licence professionnelle Aménagement paysager et urbanisme : conception, gestion, entretien

OBJECTIFS

Les métiers de l'aménagement du paysage évoluent rapidement depuis ces dernières années du fait d'une place de plus en plus importante de la législation environnementale dans les actions paysagères, de la croissance des espaces urbains et périurbains et de l'intégration d'outils novateurs de traitement et de prises de l'information spatiale.

Cette licence professionnelle sur l'aménagement paysager en relation avec l'urbanisme répond à ces évolutions. Cette formation traite des problématiques de l'intégration ou de la prise en compte des espaces verts dans les politiques d'urbanisation, thème souvent au cœur de futurs projets urbains ou de rénovation urbaine.

Débouchés :

- Assistant.e conseil en aménagement paysager.
- Chargé.e de mission ou d'étude au sein de différents organismes et entreprises.
- Chef de projets.
- Technicien.ne d'étude et de conseil.
- Technicien.ne de l'environnement.
- Conducteur.trice de travaux.
- Concepteur.trice et assistant.e techniques.

PUBLICS CONCERNES

Formation initiale :

La licence professionnelle **Aménagement paysager et urbanisme : conception, gestion et entretien** est ouverte :

- aux apprenants (obtention d'un contrat d'apprentissage) titulaires au moins d'un Bac + 2 de formation technique (DUT, BTSA, DEUST) ou d'une licence 2 d'Aménagement ou d'Environnement.

Formation continue :

- Demandeurs d'emploi ou en transition professionnelle.
 - Salariés du secteur privé ou public. (professionnels de l'audiovisuel et du web, personnels en activité dans les Centre d'Ingénierie Multimédia Educatif).
 - Personnes en reconversion professionnelle.
- Modalités d'accès :
- Reprise d'études.
 - Contrat ou période de professionnalisation.
 - Dispositifs de validation (VAE, VES, VAPP).
 - Modularisation : parcours à la carte.

Pour tout renseignement :
sfc@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 367

LA FORMATION

Une formation ouverte en contrat d'apprentissage

En partenariat avec la Région Bretagne et le CFA Universitaire de Bretagne, la formation est ouverte aux contrats d'apprentissage pour les personnes de moins de 26 ans. Ce dispositif permet de suivre la formation en tant que salarié.e d'une structure professionnelle (services techniques et espaces verts dans les mairies, agence d'audit et conseil en urbanisme, agence de paysagiste, etc.).

Une formation ouverte en formation continue

La formation est ouverte aux personnes travaillant déjà dans l'aménagement paysager et souhaitant mettre à jour leurs compétences ou ajouter de nouvelles compétences à leur profil. Elle est possible en contrat de professionnalisation (secteur privé et associatif).

COMPÉTENCES SAVOIRS

- Intégrer les paysages dans les procédures de l'aménagement territorial ;
- Maîtriser des outils nécessaires au suivi et à l'assistance à la réalisation de projets de territoire ;
- Appréhender les enjeux techniques et juridiques ;
- Gérer des documents d'urbanisme ;
- Collaborer avec le public / privé ;
- Développer des capacités à recourir à différents outils (SIG, concertation, gestion de bases de données...) ;
- Se former aux approches 3D à partir d'Autocad.

PROJET TUTEURÉ STAGE

Le projet tuteuré du 1^{er} semestre est une première expérience professionnelle. Les apprentis réalisent d'abord des diagnostics de territoire. Au second semestre en plus du diagnostic, nous leur demandons de proposer des solutions et des aménagements. Ce qu'ils vont réaliser dans leur stage et leur mémoire. **Le mémoire et les projets tuteurés peuvent ainsi servir de valorisation lors d'un futur entretien d'embauche, montant ainsi l'autonomie de l'apprenti dans un domaine.**

Les apprentis sont en stage toute l'année, en alternance, soit 700 heures.

Pour connaître les conditions d'obtention des conventions de stage, renseignez-vous auprès du SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.



LES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

Remise à niveau sur l'analyse paysagère et ses approches terrains

- Analyse paysagère
- Agronomie
- Géomatique
- Géographie urbaine
- Gestion différenciée
- TP Terrain

Acteurs et enjeux dans les paysages urbains

- Rapports hommes / milieux en espace urbanisé
- Art et paysage
- Paysages urbains dans le concept de développement durable

Projet tuteuré

- Approche historique et sociologique du paysage dans le grand ouest
- Architecture et paysage
- Illustrator Photoshop graphisme
- SIG/ Technique d'enquête

Langue

- Anglais

Semestre 6

Gestion et agronomie-écologie des paysages urbains

- Dimension écologique des écosystèmes urbain
- Agronomie urbaine
- Gestion différenciée

Droit et pouvoir local

- Droit / institutionnalisation territoriale sur la question environnementale
- Enjeu du pouvoir local sur la gestion de projets paysagers en milieu urbanisé

Management

- Animation d'une réunion
- Gestion d'équipe
- PIC / Projet Individuel de Communication

Projet tuteuré

- SIG / Technique d'enquête
- Autocad
- Atelier pro
- Gestion de projet

Stage

Langue

- Anglais

LES PARTENAIRES

La formation a été conçue et est gérée en étroite collaboration avec le **Groupe Antoine de Saint-Exupéry**, lycée professionnel spécialisé dans l'aménagement paysager.

De plus, la formation a été élaborée avec les conseils et soutien de la **Fédération Française du Paysage** et de l'**Association des Directeurs de jardins et espaces verts de la Ville de Rennes**. De nombreux professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 50% des enseignements dispensés.

QUELQUES CHIFFRES

Effectifs attendus

12 étudiants

Taux de réussite des présents aux examens

100 %



SUIO-IP

(Service universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle)

Question relative à l'orientation :
r2suiο@univ-rennes2.fr

DÉVU

(Direction des études
et de la vie universitaire)

Question relative à la scolarité :
devu@univ-rennes2.fr

Inscriptions :

www.univ-rennes2.fr/devu/inscription

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean (Rennes)

Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307

35043 Rennes cedex

Tél. : +33 (0)2 99 14 10 00

UFR SCIENCES SOCIALES

(Unité de formation et de recherche
en sciences sociales)

Responsable de la formation :

Loïc Rivault, loic.rivault@univ-rennes2.fr

Département Géographie Accueil de l'UFR : porte A220

du lundi au jeudi, de 14h à 17h

le vendredi de 13h30 à 16h30

Tél. : 02 99 14 18 31 ou 18 32

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2
IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2
(document non contractuel)



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

WWW.UNIV-RENNES2.FR